

SÉNÉGAL

# Je soutiens Pape Abdoulaye Touré dans sa quête de justice !

L'ONG chrétienne contre la torture et les violations des droits humains reconnue d'utilité publique

ACAT  
France

Monsieur le Président,

À la suite d'informations transmises par l'ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes préoccupations quant à l'absence de justice dans l'affaire Pape Abdoulaye Touré, victime de torture au sein du camp de gendarmerie Leclerc à Dakar dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 juin 2023.

Au Sénégal, la torture constitue un délit passible de 5 à 10 ans d'emprisonnement. La loi d'amnistie du 6 mars 2024 ne peut être invoquée dans cette affaire. Lors du débat sur l'adoption de la loi, la ministre de la Justice a indiqué que les « cas de tortures sont bannis et exclus du champ d'application de cette loi. Des sanctions seront prononcées s'il existe des preuves les attestant ».

Je vous exhorte à veiller, Monsieur le Président, à ce que justice soit rendue à Pape Abdoulaye Touré et à toutes les autres victimes de torture.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

NOM :

SIGNATURE :

ADRESSE :

1€96

M. Bassirou Diomaye Diakhar Faye  
Président de la République  
Présidence de la République  
du Sénégal  
Avenue Léopold Sédar Senghor,  
BP 4026, Dakar  
République du Sénégal

**Soutenons et portons dans nos prières  
Pape Abdoulaye Touré, torturé par  
des gendarmes et emprisonné  
pendant neuf mois. Libéré, il réclame  
que justice soit faite et que ces actes  
ne restent pas impunis.**

Georges Heichelbech, membre de la commission Théologie  
et du groupe de travail Sensibiliser les églises

➡ AGIR AU SÉNÉGAL ET AILLEURS

**GRÂCE À VOUS**

**MAROC**

**Le journaliste Rida Benotmane libéré  
après un an et demi de prison**

Condamné pour ses opinions, le journaliste Rida Benotmane, a été libéré le 9 mars dernier. Il avait été arrêté à la suite de contenus postés sur les réseaux sociaux puis condamné à trois ans de prison, avant de voir sa peine réduite en appel.

L'ACAT-France dénonce la torture subie par Rida Benotmane maintenu en permanence à l'isolement. Elle rappelle l'importance de la liberté de la presse et de la liberté d'expression en démocratie.



Rida Benotmane libéré après un an et demi de prison



Le 14 avril 2024, Pape Abdoulaye Touré indique sur X : « *Nous n'avons ni pardonné encore moins oublié [...] les responsabilités seront situées* ». Il y a un an, cet activiste sénégalais était torturé par des gendarmes.

Le 1<sup>er</sup> juin 2023, autour de 23 heures, alors que la capitale sénégalaise, Dakar, est encore en proie à des émeutes urbaines à la suite de la condamnation de l'opposant Ousmane Sonko à deux ans de prison ferme pour « *corruption de la jeunesse* », Pape Abdoulaye Touré, militant au sein du mouvement citoyen Sénégal Notre Priorité (SNP), rentre chez lui. À proximité de son domicile, il est arrêté par des hommes en civil qui tentent de l'emmener vers un véhicule : « *C'est la dernière fois que tu parleras* » lui affirment-ils. La tentative d'enlèvement ne passe pas inaperçue.

Pape Abdoulaye Touré appelle à l'aide un gendarme posté à proximité. Ce dernier conduit l'ensemble du groupe, victime comme agresseurs, dans les locaux de la gendarmerie qui se trouvent à proximité. Un interrogatoire commence. Lorsque le gendarme « Chef Sow » découvre la photo de fond d'écran du téléphone portable de Pape Abdoulaye Touré (montrant l'opposant Ousmane Sonko), il affirme tout haut : « Je te reconnais [...] Tu fais partie des boys de Sonko ». Il s'ensuit une séance de tortures qui sera filmée en partie et dont une vidéo d'environ deux minutes sera rendue publique sur Internet, provoquant un scandale au Sénégal, comme l'a révélé l'enquête de La Maison des Reporters.

Dans cette vidéo, Pape Abdoulaye Touré apparaît à genoux, menotté par derrière, épaule droite adossée à un mur décrépi, le nez en sang, l'œil rougi. Il est dans une pièce sombre, bondée de gendarmes en tenue, certains sont munis de matraques. « Chef Sow, est-ce que je peux parler ? » supplie-il. La réplique est brutale : « Brisez-lui les jambes ». Derrière l'activiste, un gendarme s'apprête à lui verser le contenu d'une grosse bouteille en plastique, un mélange de sable et d'eau, utilisé lors des interrogatoires et destiné à rendre plus douloureux les coups reçus. « Ils m'ont fait coucher, dos au sol, avant de me verser l'eau sur le visage, j'ai failli me noyer », décrit plus tard Pape Abdoulaye Touré.

Durant cette séance de tortures, il recevra de nombreux coups, lui causant de graves blessures : une double fracture à la jambe droite et à la main gauche, de multiples contusions. Il lui faudra attendre neuf mois avant de retrouver la liberté, le 15 février 2024, à la faveur d'une vague de libérations de plusieurs militants de la société civile dans un contexte de décrispation politique entre le pouvoir et l'opposition.



Retrouvez toutes nos actions sur [acatfrance.fr](https://www.acatfrance.fr)